

Seul le prononcé fait foi



**FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL**  
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

## **Allocution**

de

**Monique Barbut, Directrice générale et Présidente**  
**Fonds pour l'environnement mondial**

**Conférence Internationale :**  
**Vers une nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement**  
**Le 31 janvier 2012**

Bonjour.

Je suis heureuse de participer à cette prestigieuse table ronde pour parler de l'un des enjeux les plus importants au monde aujourd'hui.

Le thème de cette conférence – « Vers une nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement » – donne à penser que nous disposons déjà d'un système de gouvernance mondiale de l'environnement et que nous cherchons à en établir un nouveau.

En fait, je dirais que nous n'avons rien qui se rapprocherait même d'un tel système. Ce que nous avons, c'est un ensemble désorganisé d'initiatives, d'institutions, de conventions et de sources de financements, qui fonctionnent toutes les unes indépendamment des autres, donnent des orientations contradictoires aux pays, et sollicitent des financements auprès de mécanismes distincts appliquant des critères, des règles et des procédures différents et visant des objectifs qui le sont tout aussi. Cette fragmentation est davantage exacerbée par une rareté prononcée des ressources financières.

À l'échelle nationale, ces initiatives font intervenir toute une palette de départements ministériels – environnement, finances, agriculture,

aménagement du territoire, industries, énergie, planification et logement – ainsi que les organisations de la société civile qui se consacrent à un large éventail de questions touchant l’environnement et le développement. Pourtant leurs actions sont peu coordonnées, voire pas du tout. Selon toute apparence, ils évoluent tous en vase clos.

Cet état de fait a de nombreuses limites évidentes. Je n’en citerai que quelques-unes : charges administratives élevées ; perte d’opportunités ; exploitation peu optimale des synergies ; coordination insuffisante ou inexistante ; concurrence entre institutions nationales et internationales pour des ressources financières limitées ; et difficulté à tenir les engagements juridiques pris en vertu des différents instruments multilatéraux sur l’environnement. Il n’est donc pas surprenant que les pays ne sachent où donner de la tête et peinent à réunir des ressources viables par le biais de la coopération.

Tout observateur de l’imbroglio actuel serait fondé à poser les questions suivantes : quel est le fer de lance de la protection de l’environnement dans le système international ? Quel est le chef de file ? Quelle est la vision stratégique ? Nous osons espérer que le Sommet Rio+20 apportera des

réponses concrètes à ces questions. Cette conférence de Paris pourrait bien être un bon point de départ.

Cela dit, il a été demandé à chacun d'entre nous de proposer une idée forte qui puisse aider à améliorer la situation actuelle. Un certain nombre d'entre elles viennent à l'esprit, beaucoup sur le front politique, comme celles que je viens d'évoquer.

Mes compétences et mon expérience relevant du monde de la finance, ma proposition serait la suivante : qu'une seule institution soit désignée comme mécanisme de financement du système de gouvernance mondiale de l'environnement.

Je m'explique : tant que la désorganisation actuelle que j'ai décrite perdurera, les efforts que nous déployons pour protéger et améliorer l'environnement ne seront pas totalement efficaces sur le plan des coûts et des résultats. Nous n'avons pas à démanteler les mécanismes existants, mais il est impératif de les intégrer à un système qui donne des orientations et veille à la discipline pour réaliser des synergies multiples et atteindre les objectifs au moindre coût. Et pour ce faire, nous devons donner à une seule institution le mandat et le pouvoir de diriger le système.

Cette institution établirait des normes communes et appliquerait ainsi les principes de la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide*, saluée à l'échelle internationale, car l'ensemble des fonds œuvrerait pour le bien de tous. Cette démarche exigerait que le Sommet Rio+20 ouvre des négociations sur une structure de gouvernance du financement de la protection de l'environnement. La nouvelle structure serait comptable aux pays, principalement par le truchement des Conférences des Parties aux différentes conventions, et elle superviserait, coordonnerait et intégrerait, de façon démocratique et transparente, le travail des fonds pour la protection de l'environnement déjà en place. Les actions des différentes sources de financement gagneraient ainsi en efficacité et en complémentarité.

En ma qualité de directrice générale du Fonds pour l'environnement et étant quelqu'un qui a consacré sa vie à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable, j'ai la ferme conviction que le FEM est l'institution la mieux indiquée pour jouer ce rôle. Et pour cause :

- 1) Le FEM justifie de 20 années d'expérience dans le financement de projets et programmes environnementaux à travers le monde, et dans divers domaines : biodiversité, changement climatique, lutte contre la

- désertification, élimination des polluants organiques persistants, protection des eaux internationales et élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.
- 2) Le FEM est doté d'une structure de gouvernance représentative qui accorde plus de sièges aux pays bénéficiaires qu'aux pays donateurs dans son Conseil.
  - 3) Cette structure de gouvernance s'avère efficace aussi bien sur le plan des coûts que des résultats.
  - 4) Le FEM a démontré qu'il avait la capacité de mobiliser des financements additionnels de montants importants.
  - 5) Il dispose d'un bureau de l'évaluation indépendant et d'un groupe pour la science et la technologie dont l'excellence du travail est reconnue.
  - 6) Il a montré qu'il était capable de progresser, de se développer et de s'adapter à l'évolution des circonstances et des missions.
  - 7) Il constitue déjà un rouage du mécanisme de financement de diverses conventions sur l'environnement.
  - 8) Surtout, il associe déjà, à ses processus décisionnels, la société civile dont les représentants siègent au Conseil du FEM, où ils ont voix au chapitre.

Étant assise près de M. Mestrallet, PDG de GDF Suez, et donc la voix du secteur privé à cette table ronde, je dois souligner que le secteur privé fait partie de la société civile et a une grande responsabilité à assumer et un rôle majeur à jouer dans la protection de l'environnement. En effet, les nouvelles technologies dont nous avons besoin sont mises au point et appliquées par le secteur privé, qui doit par conséquent être plus clairement intégré au système. En fait, de nombreux gouvernements jugent les investissements du secteur privé essentiels, comme cela a été démontré à la Conférence des Parties à la CCNUCC à Durban. Pour que le secteur privé soit disposé à réaliser ces investissements, il devrait pouvoir comprendre qui fait quoi, et avoir la possibilité de proposer également des idées.

J'espère, au demeurant, que personne ne pense que je prêche pour ma chapelle, car comme bon nombre d'entre vous le savent, mon mandat de directrice générale du FEM s'achève cet été. Ce que je veux dire c'est que pour utiliser au mieux des ressources qui se font rares, il nous faut désigner une seule institution comme mécanisme de financement du système de gouvernance mondiale de l'environnement, et le FEM à cet égard est un bon candidat parce qu'il répond aux attentes malgré, ou plutôt en raison de,

l'architecture mondiale actuelle du dispositif de protection de l'environnement.

Je pense avoir épuisé les 10 minutes qui m'étaient imparties, aussi je vous remercie de votre aimable attention.